

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

01 OCT. 2024

Greffier

Réserve
au
Moniteur
belge



24146448

N° d'entreprise : **0460 783 058**

Nom

(en entier) : **Belgian Service Club Namur**

(en abrégé) : **B.S.C.N**

Forme légale : **Association Sans But Lucratif**

Adresse complète du siège : **Fond de Malonne 129, 5020 Malonne**

Objet de l'acte : **Modification organe d'administration - Délégation de pouvoirs -**

Assemblée générale du 22 mai 2024

Un administrateur est en fin de mandat et ne se représente pas :

M. Libert Bernard, rue Gustave Guidet 5 - 5020 Vedrin.

En fin de mandat, les candidats administrateurs sont :

M. Degueldre Georges, Square de Tilloy 13, 5100 Wépion

M. Rousseau Jean, rue J-B Naviaux 39b - 6812 Suxy

M. Rousseau Claude, rue Adam 36 - 5020 Flawinne

L'assemblée générale entérine la fin de mandat comme administrateur de :

M. Libert Bernard, rue Gustave Guidet 5 - 5020 Vedrin.

L'assemblée générale entérine la nomination comme administrateur de :

M. Degueldre Georges, Square de Tilloy 13, 5100 Wépion

M. Rousseau Jean, rue J-B Naviaux 39b - 6812 Suxy

M. Rousseau Claude, rue Adam 36 - 5020 Flawinne

A l'issue de l'assemblée générale du 22 mai 2024, les membres de l'organe d'administration sont :

M. Degueldre Georges, Square de Tilloy 13, 5100 Wépion

M. Helson Philippe, Rue du Maraîcher 9 - 1082 Berchem-Sainte-Agathe

M. Puffet Michel, Clos du Cheval Blanc 1/15 - 5590 Ciney

M. Rousseau Jean, rue J-B Naviaux 39b - 6812 Suxy

M. Rousseau Claude, rue Adam 36 - 5020 Flawinne

L'assemblée générale entérine la nomination comme vérificateurs aux comptes de :

M. Glesner Poi, rue du Vieux Bon Dieu 5 - 5100 Jambes

M. Ansiaux Michel, rue Joli Champ 3 - 5101 Erpent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



L'organe d'administration qui a suivi l'assemblée générale a :

- Confirmé aux fonctions de :

Président : M. Rousseau Jean

Trésorier : M. Rousseau Claude

- Conformément à l'article 21 des statuts, donné délégation de pouvoir au président pour l'exécution des décisions de l'organe d'administration et représenter celui-ci.

Malonne le 22/05/2024

M. Rousseau Jean
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).